

HISTOIRE  
DU  
CONSULAT  
ET DE  
L'EMPIRE

---

TOME XV

L'auteur déclare réserver ses droits à l'égard de la traduction en Langues étrangères, notamment pour les Langues Allemande, Anglaise, Espagnole et Italienne.

Ce volume a été déposé au Ministère de l'Intérieur (Direction de la Librairie) le 30 mars 1857.

HISTOIRE  
DU  
CONSULAT

ET DE  
L'EMPIRE

FAISANT SUITE  
A L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR M. A. THIERS

TOME QUINZIÈME



PARIS  
PAULIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

60, RUE RICHELIEU

1857

A 392  
27

XVU-4927  
M. A. Thiers

A



À

# HISTOIRE

# DU CONSULAT

ET

# DE L'EMPIRE.

---

## LIVRE QUARANTE-SIXIÈME.

### WASHINGTON ET SALAMANQUE.

Événements qui se passaient en Europe pendant l'expédition de Russie. — Situation difficile de l'Angleterre; détresse croissante du commerce et des classes ouvrières; désir général de la paix. — Assassinat de M. Perceval, principal membre du cabinet britannique. — Sans la guerre de Russie, cette mort, quoique purement accidentelle, aurait pu devenir l'occasion d'un changement politique. — A tous les maux qui résultent pour l'Angleterre du blocus continental s'ajoute le danger d'une guerre imminente avec l'Union américaine. — Où en étaient restées les questions de droit maritime entre l'Europe et l'Amérique. — Renonciation de la part des Américains au système de *non-intercourse*, en faveur des puissances qui leur restitueront les légitimes droits de la neutralité. — Saisissant cette occasion, Napoléon promet de révoquer les décrets de Berlin et de Milan, si l'Amérique obtient le rappel des *ordres du conseil*, ou si à défaut elle fait respecter son pavillon. — L'Amérique accepte cette proposition avec empressement. — Négociation qui dure plus d'une année pour obtenir de l'Angleterre la révocation des *ordres du conseil*. — Entêtement de l'Angleterre dans son système, et refus des propositions américaines, fondé sur ce que la révocation des décrets de Berlin et de Milan n'est pas sincère. — Puériles contestations de la diplomatie britannique sur ce sujet. — Napoléon ne se bornant plus à une simple promesse de révocation, rend le décret du